

Loi anti-inflation

Depuis la publication de cette brochure, comme en témoigne le compte rendu, le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) a dit hier à la Chambre que les dépenses prévues sont maintenant de 35 milliards de dollars. Ce faisant, il a demandé aux députés de ce côté-ci de la Chambre de lui dire comment réduire ces dépenses. Monsieur l'Orateur, je suis ici depuis longtemps et je pense que le ministre blaguait. En effet, chaque fois que nous conseillons à la Chambre ou au comité de réduire certaines dépenses, nous n'obtenons aucun résultat. Malgré nos propositions, malgré nos critiques sur certaines politiques, on finit tout de même par faire ces dépenses et tout se termine devant le comité des comptes publics qui en demande une justification.

Je suis prêt à faire au ministre certaines suggestions sérieuses dont, j'espère, il tiendra compte, car ce n'est qu'en s'attaquant à la racine même de cette prodigalité que nous pourrons, selon moi, juguler l'inflation. Ainsi, dans les prévisions budgétaires du Secrétariat d'État (M. Faulkner), le ministre ne manquera pas de noter une subvention de \$6,892,000 au Centre national des arts simplement pour lui permettre de rester ouvert. Le gouvernement estime, semble-t-il, que le spectacle doit continuer. Donnez-leur du pain et des jeux et laissez les gens déboursier. Si vous consultez les dossiers, monsieur l'Orateur, vous allez sans doute constater que les Canadiens ont bâti cet édifice à un coût voisin de 50 millions. En cette dure période de récession économique, je crois que le CNA pourrait bien se débrouiller seul. Sinon, je propose qu'il ferme ses portes jusqu'à ce que la situation s'améliore.

Appeler cet immeuble Centre national des Arts, est bien mal le nommer, car bien des gens de ma circonscription et peut-être de Nouvelle-Écosse ne l'ont jamais vu et ont encore moins assisté à l'une de ses représentations. Cet immeuble sert uniquement les gens d'Ottawa. Montréal et Toronto sont dotés de centres et peu de gens viennent des régions voir les programmes offerts par le Centre national des Arts. C'est un domaine que le gouvernement serait bien avisé d'examiner.

A mon avis, il faudrait revoir les dépenses de la Société Radio-Canada. En 1957, lorsque j'ai été élu pour la première fois à la Chambre des communes, j'ai examiné les crédits affectés à la Société Radio-Canada, ils s'élevaient alors à 52 millions. Je me souviens que j'ai prononcé un discours sur ce poste. L'hon. George Nowlan, alors ministre du Revenu national était responsable à la Chambre de la Société Radio-Canada et il n'a guère pris mes commentaires. J'ai critiqué ces crédits. Dans un discours prononcé à la Chambre, j'ai dit que le budget de cette société représentait 1 million de dollars par semaine et qu'à mon avis il fallait y voir.

Maintenant, que constatons-nous, monsieur l'Orateur? Cette année, en plus de tout l'argent qu'elle reçoit d'autres sources, la Société Radio-Canada obtiendra une subvention de \$352,895,000. Cette somme équivaut à peu près à 1 million de dollars par jour. Et nous n'en voyons pas la fin, car je me suis laissé dire qu'elle en obtiendra davantage, l'an prochain, à cause des jeux olympiques parce qu'on en exigera plus de services. Nous devons certainement arrêter quelque part. J'estime que ce poste pourrait et devrait être ramené au montant de 1973, inférieure de 114 millions de dollars à celui de la présente année.

● (1630)

A mon sens, on pourrait obtenir cette réduction par la suppression de certains programmes, car nous avons vraiment une pléthore de programmes de TV. J'irai jusqu'à

soutenir dans cette Chambre que Radio-Canada pourrait bien cesser ses émissions après les nouvelles du soir; j'aimerais bien connaître les économies que nous ferions faire ainsi aux contribuables canadiens. Nous pourrions opérer cette réduction sans nuire aucunement au mode de vie des Canadiens.

Information Canada coûtera cette année \$9,562,000. J'affirme devant cette Chambre que cet organisme pourrait être aboli. Le ministre a ridiculisé notre recommandation en ce sens, dans le discours qu'il a prononcé hier, et il a déclaré que nous n'épargnerions ainsi que 4 ou 5 millions. A mon sens, il se trompe. J'ai vérifié les chiffres et c'est bien ce que j'ai dit: \$9,562,000, soit presque \$10 millions. Ce n'est pas une petite somme. Si le Cabinet l'estime minime, je vous rappellerai que je suis d'une région principalement consacrée à la construction des navires, à la navigation et à la pêche. A Lunenburg, ma ville natale, un proverbe dit que ce sont les petites voies d'eau qui coulent le navire. Dix millions de dollars, c'est une voie d'eau, et pas une petite à mes yeux; cette voie d'eau et quelques autres détectables dans les dépenses du gouvernement sont en train de couler le navire de l'état libéral. Ces fuites nuisent considérablement aux Canadiens et cela nous inquiète, tout comme ce devrait inquiéter tous les députés de la Chambre. Je dis qu'il faut supprimer Information Canada.

L'administration de la direction de l'impôt du ministère du Revenu national a coûté, cette année, 45 millions de dollars de plus que l'an dernier. Le coût des douanes et accises dépasse de 30 millions celui de l'an dernier. Il faudrait faire enquête. Absolument rien ne justifie une augmentation de dépenses de 75 millions en une seule année pour ce ministère. Le gouvernement a consenti des dépenses de plusieurs millions de dollars comme s'il n'y avait pas de lendemain, mais voilà que ce lendemain s'est levé et c'est ce qui explique l'état précaire de notre économie. Les frais généraux internes, de logement, de location et d'entretien ont augmenté de plus de 105 millions de dollars par rapport à l'an dernier. A quoi est-ce dû? A elles seules, les dépenses imprévues se sont accrues de 85 millions par rapport à l'an dernier. Pourquoi? Il y a sans doute moyen de réduire ces dépenses.

Le ministre de la Consommation et des Corporations, inexistant avant la venue, en 1968, du premier ministre, demande \$52,835,000 cette année, soit 16 millions de plus que l'an dernier. Pour quelle raison? Je voudrais faire une proposition sincère au cabinet, et j'espère que quelqu'un m'écoute. Pourquoi ne demande-t-on pas à certains bureaucrates et membres du personnel actuel du ministère de la Consommation et des Corporations de régler les problèmes que le Bill C-73 posera aux Canadiens? Je remarque que les exigences du ministère de la Consommation et des Corporations et celles du bill font double emploi et qu'il y aurait lieu d'examiner cela. A la page 10 du bill, on lit que la commission anti-inflation:

(a) surveille le mouvement des prix, profits, rémunération et dividendes en fonction des indicateurs ainsi que leur efficacité et utilité générale ou particulière . . .

Je pourrais tout lire, mais les députés peuvent le faire aussi bien que moi. Les dispositions du bill font double emploi avec le rôle du ministère de la Consommation et des Corporations. Est-ce que le premier ministre ou les membres du cabinet parlent de retirer du personnel à ce ministère? Point du tout. Le ministère reste ce qu'il était. Et même, ses crédits sont augmentés de 16 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Et puisque M. Pepin et M^{me} Plumtre sont chargés de contrôler les augmentations